Image not found or type unknown

Droits sur garantie Decennale

Par **bouboule1**, le **13/07/2016** à **16:27**

Bonjour,

Quand il y a une forte pluie une fuite à l'intérieur de la fenêtre toit se produit, mais pas toujours. J'ai fait appel au professionnel qui a rénové ma toiture et me dit que ma fenêtre toit est veille et qu'il me faut la changer sans avoir fait un minimum d'investigation.
J'ai fait appel à deux autres professionnels qui me disent que les raccords des deux fenêtres toits sont en bon état mais que les raccords sont mal posés.Il en va de même de l'autre fenêtre toit bien qu'elle ne fuit pas.

J'ai fait les travaux en 2007.Toute la toiture est neuve sauf les velux qui ont été démontés et reposés.Mais l’assurance de l'entreprise me dit que temps qu'il n'y a pas de dommage et qu'on ne peut pas vérifier on ne pourra pas faire actionner l’assurance.

Quels sont mes droits? Qui peut m'orienter?

merci beaucoup de votre aide. D.Y

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés